

Tout de suite après Saint-Nizier on marche en pleine campagne, puis c'est le charme des sous-bois, l'odeur des vignes, la moyenne montagne et la contemplation des hauts sommets de Belledonne. Ce circuit fait le lien entre différents versants de la commune.

Départ: Saint-Nizier

Accès: Depuis le Bourg prendre la RD 111 en direction de Chamrousse; au 1^{er} croisement tourner à gauche en direction d'Allevard. Suivre la route RD 280 sur 1,5 km. A Saint-Nizier, se garer sur le parking à gauche avant la chapelle.

1 Alt. 650 m Du parking devant la chapelle de Saint-Nizier prendre en direction du croisement des routes de Venon, de Champ-Ruti, et d'Allevard. Prendre à gauche la route de Champ-Ruti et la descendre sur environ 230m. Prendre la 1^{ère} route de gauche qui va au lotissement du Grand-Pré-Vert. Rester sur la droite en descendant en bordure du lotissement et suivre la route jusqu'à ce qu'elle devienne un chemin qui longe un champ. Continuer jusqu'à un grand pré, après un sous-bois. Longer par la droite ce grand pré, en faisant attention à la clôture électrique tout en admirant la belle vue sur le village. Après environ 300m, le chemin fait une boucle à droite pour traverser un ruisseau et suivre un beau chemin en sous-bois qui débouche sur la route de la Rivoire. Prendre à droite en passant devant une ancienne ferme, et suivre cette petite route sans circulation sur 700m environ pour déboucher sur la route de Champ-Ruti (à ce croisement de route il y a la possibilité de garer sa voiture sur un parking et ainsi de commencer le circuit par son point le plus bas à 538 m.) Prendre à gauche en descente sur 150m, traverser le pont et quitter la route pour prendre le chemin de Champ-Ruti à droite.

2 Alt. 538 m Suivre ce magnifique chemin plat au cœur des anciennes vignes avec leurs petites baraques et bassins. Nous sommes en plein « Champ Rôti ». Au bout de 800m au niveau d'une petite baraque laisser ce large chemin qui va sur Venon pour prendre à droite (faire presque un demi-tour) un chemin en montée, le suivre sur 1 km environ pour arriver au « Champ de l'Eglise ». Le chemin se termine sur la route de Venon.

3 Alt. 660m Descendre à droite cette route qui nous mène au « Paradis », joli hameau avant Saint-Nizier, puis dans un virage bifurquer à gauche après la dernière maison, sur le chemin de Bonafond. Remonter ce chemin qui débouche sur la route du Faux (RD 280 bis) au niveau de la déchetterie. Prendre tout droit la route sur 200m environ et à la Ronzière tourner à gauche sur la route du même nom.

4 Alt. 720 m Remonter cette route et, après deux lacets et les dernières maisons, c'est la fin de la partie goudronnée. Continuer par un chemin en sous-bois qui va bifurquer lentement sur la droite. Nous sommes alors sur un beau sentier en balcon dans Combeloup.

Les sentiers Circuit n° 4
Balcon de Combeloup



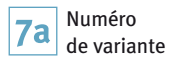
Charte du randonneur

- 1 Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
- 2 Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
- 3 Je pars avec un équipement adapté.
- 4 Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussoles.
- 5 En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
- 6 Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
- 7 Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
- 8 Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
- 9 Je ne fais pas de feu en forêt.
- 10 J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

L'éditeur et l'auteur de ce document ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

Police Municipale : 04 76 89 54 07

Balisage



Virage à droite



Virage à gauche



Mauvaise direction

Patrimoine de Saint-Martin d'Uriage



<http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com/>



Renseignements

Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com



Les sentiers
Circuit n° 4

Balcon de Combeloup

Ce beau et long circuit permet d'appréhender une grande variété de paysages.

Balisage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Bleu sur fond blanc	400 m	11 km	3 h	Moyen



www.uriage-les-bains.com

Rédaction et photos: « Les sentiers de Saint-Martin d'Uriage » • Cartographie Mogoma • Réalisation CERVOCOM - 04 76 99 36 01 • Imprimé par Cogaand - Produit Certifié PEFC 00-31-2018 Edition mai 2014



Après une partie plus raide, on retrouve des champs en contrebas, ce qui permet d'avoir une très belle vue sur Belledonne, le Pinet et la Croix-de-Pinet.

Le chemin devient beaucoup moins pentu. A ce niveau-là, un sentier part complètement à l'opposé sur la gauche. Une variante non balisée est alors possible.

Variante difficile et non balisée: la prendre si l'on n'a pas peur d'une montée raide pour atteindre les crêtes de Combeloup et la «Pierre Virouille», bloc erratique aux «propriétés paranormales» laissé par les glaciers. Nous sommes à 980m, et il y a la possibilité de continuer sur les crêtes et de rejoindre notre circuit en face nord de Combeloup mais la descente est quasi hors sentier et très raide; le mieux est de revenir sur ses pas et de reprendre le circuit balisé.

Le chemin devient plus plat. Le continuer sur 1,5 km pour arriver en face nord sur la ligne de crête à un croisement de sentiers.

5 Alt. 894 m ... Prendre à droite en descente assez raide (attention aux glissades sur les feuilles mortes!) jusqu'à un nouveau croisement de chemins. Bifurquer à droite, plein sud sur le chemin du Fau qui devient plus plat. Une vue dégagée nous permet d'admirer Sommet-Colomb, La Grande-Lance de Domène et le Grand-Colon sous un angle inhabituel et bien sûr les hameaux de l'envers de Saint-Martin, sans oublier Revel. Continuer ce beau chemin jusqu'au Fau. Prendre la route du Fau à droite, la suivre en descente jusqu'à la Ronzière, et s'engager dans le chemin à gauche juste avant la déchetterie.

6 Alt. 720 m ... Remonter ce chemin d'abord en sous-bois qui traverse ensuite des champs, jusqu'au croisement du chemin de Grosse-Pierre. A gauche on rejoint le Pinet. Prendre sur la droite en descente douce puis raide pour arriver sur une partie goudronnée. Continuer la descente de l'impasse Sansaret, traverser la RD 280 en s'aidant du miroir de l'autre côté de la route car la visibilité est faible et la vitesse des voitures souvent excessive. Prendre en face le chemin de la Chapelle d'où l'on a une vue magnifique sur la chapelle et le hameau de Saint-Nizier. On retrouve notre point de départ et le parking sur la gauche.

La chapelle de Saint-Nizier a été reconstruite vers 1675 sur un petit tertre au-dessus de la route. Des tombes anciennes et un tilleul dit « de Sully », classé « arbre remarquable » l'entourent.

Après le lotissement du Grand-Pré-Vert, le sentier longe le ruisseau de la Chapelle ou des Cotes.

Le coteau de Champ-Ruti était couvert de vignes.

Le hameau de La Ronzière tire son nom du mot « roseau ».

Le pied de la colline de Combeloup était une importante zone humide.

Les flancs de Combeloup sont des « pelouses sèches » soit des milieux naturels qui se développent sur des sols calcaires, souvent en forte pente (coteaux) et émaillés d'affleurements rocheux. Il faut préserver la flore et de la faune de ces milieux par des pratiques de pâturage appropriées.

A l'arrivée au Fau, la maison d'angle sur la gauche était une fromagerie (1927 à 1950). Le lait venait des fermes du coin et le petit lait nourrissait des cochons.

Du chemin de Grosse-Pierre, observer les étages de végétation de la chaîne de Belledonne: étage collinéen où alternent espaces agricoles et bois feuillus, étage montagnard où dominent les résineux, étage alpin de prairies de pâture et de lacs de montagne surmontés de sommets rocheux sans végétation.